



**ODAPEI 95**

**Association**

**108, Rue Denis Roy**

**95100 ARGENTEUIL**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



**ODAPEI 95**

*108, Rue Denis Roy - 95100 Argenteuil*

*Association*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ODAPEI 95 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 20 juin 2023

**FVA AUDIT**



**Philippe MACE**

*Associé*

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	16 483	15 213	1 270	918
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	834 247	571 430	262 817	285 999
Installations techniques, matériels et outillages industriels	72 162	69 850	2 312	5 419
Autres immobilisations corporelles	163 437	150 872	12 565	9 008
Immobilisations corporelles en cours	9 923		9 923	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	143 686		143 686	144 527
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 816		16 816	18 188
<b>Total I</b>	<b>1 256 753</b>	<b>807 364</b>	<b>449 388</b>	<b>464 060</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	26 955		26 955	15 854
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	903 439		903 439	161 817
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	140 103		140 103	140 103
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	355 220		355 220	473 103
Charges constatés d'avance	1 771		1 771	2 492
<b>Total II</b>	<b>1 427 488</b>		<b>1 427 488</b>	<b>793 368</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 684 241</b>	<b>807 364</b>	<b>1 876 876</b>	<b>1 257 427</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



## Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres	23 245	20 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	392 160	392 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	392 160	392 160
Autres réserves		
Report à nouveau	147 598	263 629
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	195 249	117 645
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-261 688</b>	<b>-117 011</b>
Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-95 828	73 378
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>301 316</b>	<b>558 777</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	240 128	260 053
Provisions réglementées	62 141	61 100
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>603 585</b>	<b>879 930</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	811 157	56 950
<b>Total II</b>	<b>811 157</b>	<b>56 950</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	239 298	108 627
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 483	84 987
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	154 066	125 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 554	17
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	734	1 525
<b>Total IV</b>	<b>462 135</b>	<b>320 547</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 876 876</b>	<b>1 257 427</b>



## Bilan passif

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
(1) Dont à plus d'un an (a)	-	-
Dont à moins d'un an (a)	462 135	320 547
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	239 298	108 627
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 130	790
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	273 617	61 371
Dont parrainages		
Dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 898 258	1 370 674
Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités S.M.S.	1 835 881	1 169 254
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		4 630
Dont Dons manuels		4 630
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		60
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	345	19
<b>Total I</b>	<b>2 173 350</b>	<b>1 437 543</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	410 373	487 281
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	85 165	68 841
Salaires et traitements	821 827	698 367
Charges sociales	331 477	285 575
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 029	34 124
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	758 036	874
Autres charges	3 002	660
<b>Total II</b>	<b>2 440 909</b>	<b>1 575 722</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-267 559</b>	<b>-138 179</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	126	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 081	450
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>1 207</b>	<b>450</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 207</b>	<b>450</b>



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-266 352</b>	<b>-137 729</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	19 925	21 158
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>19 925</b>	<b>21 158</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	14 220	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 041	441
<b>Total VI</b>	<b>15 261</b>	<b>441</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>4 664</b>	<b>20 717</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>2 194 482</b>	<b>1 459 152</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>2 456 170</b>	<b>1 576 163</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-261 688</b>	<b>-117 011</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>Total</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		



# COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ODAPEI - comptes agrégés

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 876 876 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 261 688 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'ODAPEI 95 ( Organisation Départementale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés du Val d'Oise) développe les activités en lien avec le handicap mental dont la défense des droits des personnes handicapées mentales et de leur famille, et le soutien aux familles dans la recherche des réponses les mieux adaptées à la personne handicapée mentale.

Elle gère à ce jour 2 établissements :

- le CAMSP
- la crèche "La Ribambelle"

Le CAMSP est un centre d'action médico-sociale précoce sous contrôle de l'ARS.

La Ribambelle est financée principalement par la CAF, le conseil départemental , la mairie d'Argenteuil et la participation des familles.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'association gérant des établissements relevant du code de l'action sociale et des familles, elle entre en outre dans le champ d'application du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 de l'Autorité des normes comptables relatifs aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 6 à 9 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 4 ans
- \* Mobilier : 5 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Valorisation des contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 précise que les contributions volontaires en nature doivent dorénavant être comptabilisées au compte de résultat en charges et en produits.

L'association n'a pas identifiée de contributions volontaires au titre de l'année 2022.

### Autres éléments significatifs

---

Effectif moyen de l'année 2022 : 22,68 équivalent temps plein

Engagement retraite :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes de l'association.

Par ailleurs, contenu de l'ancienneté des effectifs dans l'association et du turnover, il n'a pas été procédé à une valorisation prospective de ces indemnités.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 379	1 104		16 483
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 379</b>	<b>1 104</b>		<b>16 483</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	503 221			503 221
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	331 025			331 025
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 162			72 162
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 143	7 294		163 437
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		9 923		9 923
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 062 551</b>	<b>17 217</b>		<b>1 079 768</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	144 527		842	143 686
- Prêts et autres immobilisations financières	18 188		1 372	16 816
<b>Immobilisations financières</b>	<b>162 716</b>		<b>2 214</b>	<b>160 502</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 240 646</b>	<b>18 321</b>	<b>2 214</b>	<b>1 256 753</b>



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 461	752		15 213
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14 461</b>	<b>752</b>		<b>15 213</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	242 635	20 444		263 080
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	305 613	2 737		308 350
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	66 742	3 107		69 850
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	147 135	3 737		150 872
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>762 126</b>	<b>30 026</b>		<b>792 151</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>776 587</b>	<b>30 778</b>		<b>807 364</b>



## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 948 981 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 816		16 816
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 955	26 955	
Autres	903 439	903 439	
Charges constatées d'avance	1 771	1 771	
<b>Total</b>	<b>948 981</b>	<b>932 165</b>	<b>16 816</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	9 348
Activité partielle	272
Divers pdts a recevoir	100 075
Interets courus a recev.	40
<b>Total</b>	<b>109 735</b>



## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	20 000	3 245			23 245
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales	392 160				392 160
RAN hors activités sociales	145 984	-193 635			-47 651
RAN des activités sociales	117 645	77 604			195 249
Exc.ou Déficit hors activ.sociales					
Exc.ou Déficit des activités sociales	-117 011	117 011		261 688	-261 688
<b>Situation nette</b>	<b>558 777</b>	<b>4 226</b>		<b>261 688</b>	<b>301 316</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	260 053			19 925	240 128
Provisions réglementées	61 100		1 041		62 141
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>879 930</b>	<b>4 226</b>	<b>1 041</b>	<b>281 613</b>	<b>603 585</b>



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 462 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	239 298	239 298		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 483	65 483		
Dettes fiscales et sociales	154 066	154 066		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 554	2 554		
Produits constatés d'avance	734	734		
<b>Total</b>	<b>462 135</b>	<b>462 135</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	48 559
Dettes prov.cong.a payer	51 589
Person autr charg a payer	3 489
Ch.soc.dette cong.a payer	24 137
Org.soc.autr.charg a paye	5 218
Formation continue	8 110
Divers charges a payer	2 554
<b>Total</b>	<b>143 656</b>



## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	1 771		
<b>Total</b>	<b>1 771</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	734		
<b>Total</b>	<b>734</b>		



## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics		1 835 881				1 835 881
Subventions d'exploitation			15 165	40 479	6 733	62 377
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						<b>1 898 258</b>

## Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>261 688</b>	
CAMSP	95 828	
<b>Part du résultat sur gestion conventionnée</b>	<b>95 828</b>	
<b>Part du résultat sur gestion libre</b>	<b>165 860</b>	

Les résultats des établissements en gestion libre pour l'année 2022 se décomposent de la manière suivante :

- La ribambelle : - 163 645,39 euros
- Le siège : - 2 217,80 euros

Le résultat administratif de l'établissement du CAMSP se traduit par un excédent de 76 629,54 euros après la neutralisation de la provision pour congés payés à hauteur de 1284 euros.

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Résultat comptable</b>	<b>-261 688</b>	<b>-117 011</b>
Reprise du résultat antérieur	171 173	
<b>Excédent ou déficit effectif global</b>	<b>-90 515</b>	<b>-117 011</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	-165 860	-190 390
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	75 346	73 378



## Autres informations

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Dans le cadre de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que le Président et le Trésorier n'ont perçu aucune rémunération, ni avantage en nature au cours de l'année 2022.

En revanche, la 3ème personne parmi les 3 plus hauts cadres dirigeants est rémunérée, il s'agit du directeur administratif. Diffuser cette information reviendrait à donner une rémunération individuelle, ce qui pourrait être préjudiciable à la confidentialité souhaitée.

#### Fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
CNR ars évaluation	600	600				600	600
CNR ars investissement	21 153	21 153			758 036	779 189	21 153
CNR ars travaux	13 594	13 594				13 594	13 594
CNR ars divers	9 800	9 800				9 800	9 800
CNR ars form pecs	7 100	7 100				7 100	7 100
CNR ars auto test	874	874				874	874
CNR ars surcout	3 829	3 829	3 829				
<b>Total</b>	<b>56 950</b>	<b>56 950</b>	<b>3 829</b>		<b>758 036</b>	<b>811 157</b>	<b>53 121</b>

